



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 30 septembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 septembre 2013 conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI, Mme FIESCHI-DI-GRAZIA, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, SBRAGGIA, FERRARA, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	Mme PIMENOFF
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
M. GABRIELLI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
M. AMIDEI	à	M. DIGIACOMI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme PASQUALAGGI
Mme GUERRINI	à	M. FERRARA

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme PERES, M. COMBARET, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 26
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Septembre 2013

Délibération N°2013 /280

Prêt de 5 œuvres des collections napoléoniennes du Palais Fesch- Musée des Beaux-arts

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais organisera du 16 décembre au 23 février 2013 une exposition intitulée *Napoléon. Une Vie, une légende* qui se déroulera au Palais de l'Indépendance à Astana, Kazakhstan. A ce titre, la Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais nous sollicite pour le prêt de 5 œuvres :

- MNA 952.3.1, *Napoléon dans la grotte des Milelli*, dessin par Jean Paul Laurens,
- MNA 950.2.1, *Buste de Charles-Marie Bonaparte*, marbre par Raimondo Trentanove,
- MNA839.1.23, *Buste de Letizia Bonaparte*, marbre par Raimondo Trentanove,
- MNA 951.4.1, *Epée ayant appartenu à Charles-Marie Bonaparte*,
- MNA 969.15.1, *Petite cuillère*, par Martin-Guillaume Biennais
- Acte de baptême de Bonaparte, 1771.

Cette exposition a lieu dans le cadre de l'année croisée France/Kazakhstan, sous le commissariat de Monsieur Thierry Lentz, directeur de la Fondation Napoléon.

Ce prêt permettrait d'accroître la réputation des collections napoléoniennes du Palais Fesch – musée des Beaux-Arts d'Ajaccio aux côtés des collections des grands musées napoléoniens nationaux (Château de Fontainebleau, Château de Versailles, Musée national des Châteaux de Malmaison et Bois Préau, Musée de l'Armée...). Il permettrait également de promouvoir l'image du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts et de la Ville d'Ajaccio au niveau international.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'ACCEPTER la demande de prêt en faveur de la Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais.

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de ce prêt.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï l'exposé de son Président,
et après avoir délibéré,**

VU la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
VU la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
VU la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités Territoriales.

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 septembre 2013,

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

- la demande de prêt en faveur de la Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais, telle qu'exposée ci-dessus.

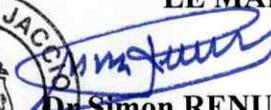
AUTORISE M. le Maire

- à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de ce prêt .

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à Ajaccio les jour, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,

Dr Simon RENUCCI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130930-2013_280-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2013